

Aides financières individuelles Formation BAFA



Caisse d'Allocations Familiales

34, rue du Commandant Hugueny - 52000 Chaumont
0 810 25 52 10

1- Apporte une aide financière de **120 €** à l'issue de la 2^{ème} étape, **soit après le stage pratique.**

Conditions : être allocataire CAF et bénéficiaire d'au moins une prestation familiale.

2- Apporte une aide financière de **91,47 €** (de la CNAF) à l'issue de la 3^{ème} étape, **soit après la formation d'approfondissement.**

Conditions : aucune.

Demander un dossier à la CAF avant le début de la formation

Après le stage pratique, envoyer une photocopie du document signé pour obtenir le 1^{er} versement puis envoyer l'original signé pour le second versement, à l'issue des 3 étapes.



Mutualité Sociale Agricole Sud Champagne

Allée Cassandre - Quartier Foch - 52000 Chaumont
0 810 00 52 10

Apporte une aide financière de **250 €** à l'issue de la **Formation Générale** et de **250 €** à l'issue de la **Formation d'approfondissement.**

Conditions : être allocataire MSA et bénéficiaire d'allocations familiales. En cas d'enfant unique, il doit être assuré maladie MSA au moment de la formation.

Demander un dossier avant le début de la formation.



Conseil Départemental de Haute Marne

Direction du développement et de l'Animation du territoire (DDAT)
Service culture, sports et vie associative
03 25 32 86 19

Apporte une aide financière pour le **stage d'approfondissement**, **sans condition de ressources**, à hauteur de **120 €** si la formation se déroule en Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine.

Demander un dossier avant le stage d'approfondissement.

Certains comités d'entreprise peuvent proposer des bourses spécifiques ; renseignez-vous.